



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 Septembre, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune d'Albières, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en mairie d'Albières, sous la Présidence de Laurent LE BIDEAU (maire).

Etaient présents : Pascal BIZERN, Elisabeth CAZORLA, Patrick BORREDON, Patrick GANCHOU, Francine GAYRAUD, Frank POIRIER, Laurent LE BIDEAU,

Etaient absents, excusés et ont donné pouvoir,

Membres absents, excusés : Martine ARTHOZOUL, Yolande FRUTOS, Benoit MONTEVERDE, HOFFMAN Amina

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers votants : 7

Date de la convocation : 15 septembre 2026

Affichage le : 15 septembre 2026

Heure d'ouverture du Conseil municipal : 18h00

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Pascal BIZERN est nommé secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT (06/08/26)

L'approbation du procès-Verbal du dernier conseil municipal du 06/08/2026 est demandée.

3. APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/06/26

L'approbation du procès-Verbal du conseil municipal du 09 Juin est demandée, du fait d'une erreur d'attribution de subvention au souvenir français, erreur corrigée et PV signé de tous.

4. DECISION MODIFICATIVE

Une modification de répartition des sommes allouées au fonctionnement et à l'investissement est demandée.

Dépenses de fonctionnement + 1,52 € au compte 681-042 - 1,52 € au compte 023 Recettes
d'investissement + 1,52€ au compte 281531-040 - 1,52 € au compte 021.

Cette décision modificative est soumise au vote ;

Nombre de votes exprimés : 7	Nombre de votes nuls : 0	Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 7	Nombre de votes contre : 0	Nombre de votes blancs : 0

A l'unanimité la décision modificative est approuvée.

5. DELIBERATION RELATIVE A LA REDEVANCE CONSOMMATION D'EAU POTABLE ET A LA REDEVANCE POUR PERFORMANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2026.

Les redevances agence de l'eau (Rhône Méditerranée Corse) ont été modifiées pour l'eau potable. Ceci doit être approuvé par le conseil Municipal :

- Redevance prélèvement : 0.06831€/m³
- Redevance consommation : 0.39 €/m³
- Redevance Performance des réseaux d'eau potable : 0.06 €/m³

L'approbation de ces redevances est soumise au vote ;

Nombre de votes exprimés : 7	Nombre de votes nuls : 0	Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 7	Nombre de votes contre : 0	Nombre de votes blancs : 0

A l'unanimité cette délibération est approuvée.

6. DELIBERATION RELATIVE A LA REDEVANCE PERFORMANCE DES RESEAUX DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2026

Les redevances agence de l'eau (Rhône Méditerranée Corse) ont été modifiées pour les eaux usées. Ceci doit être approuvé par le conseil Municipal :

- Redevance performance des réseaux eaux usées : 0.09 €/m³

L'approbation de cette redevance est soumise au vote ;

Nombre de votes exprimés : 7	Nombre de votes nuls : 0	Nombre d'abstentions : 6
Nombre de votes pour : 7	Nombre de votes contre : 1	Nombre de votes blancs : 0

La délibération est approuvée.

7. DELIBERATION DU RPQS (rapport sur le prix et la qualité du service) D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les deux rapports sur le prix et la qualité du service concernant l'eau potable et l'assainissement collectif sont présentés au conseil Municipal

Les RPQS sont soumis au vote

Nombre de votes exprimés : 7	Nombre de votes nuls : 0	Nombre d'abstentions : 6
Nombre de votes pour : 7	Nombre de votes contre : 1	Nombre de votes blancs : 0

A l'unanimité la délibération est approuvée.

8. SERVITUDE DU RESERVOIR DE MARSEILLE

Il est prévu d'élaborer une servitude au niveau du réservoir de Marseille, en accord avec le propriétaire TOM INDEKEU, afin de pouvoir accéder plus facilement au réservoir, notamment pour des engins lourds. La parcelle concernée est la WBA7.

La décision de lancer une demande de servitude est soumise au vote ;

Nombre de votes exprimés : 7	Nombre de votes nuls : 0	Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 7	Nombre de votes contre : 0	Nombre de votes blancs : 0

A l'unanimité le projet de mise en place d'une servitude d'accès au réservoir de Marseille est adopté à l'unanimité.

8. QUESTIONS DIVERSES

Les questions diverses sont abordées.

8.1 PGSSE :

Laurent Le Bideau propose de demander une exemption pour le plan de gestion prévu pour juillet 2027. En effet la population d'Albières étant inférieure à 500 habitants, et les procédures DUP des sources étant déjà réalisées, une exemption est possible.

8.2 SOURCE DE LABARTHE :

Laurent Le Bideau informe que le débit de la source de Labarthe est capté à son maximum grâce à quelques modifications techniques réalisées.

8.3 SUBVENTION FONTBOURGUE :

Une taxe de prélèvement dans le milieu naturel par le captage de Fontbourgues sera probablement mise en place à la demande de l'agence de l'eau.

A cet effet pour diminuer le montant de cette taxe il est demandé de cesser d'ouvrir en grand le robinet de la fontaine du Barry.

8.4 QUESTIONS DIVERSES CONSEILLERS ET ADMINISTRÉS :

- Franck Poirier a demandé ce qu'il en était de l'évacuation des souches et du bois appartenant à TOM INDEKEU, au niveau de Fontbourgues, afin qu'il puisse passer le gyrobroyeur, avant la réalisation des clôtures ?

- Patrick Ganchou, a soulevé le problème des frelons asiatiques, en organisant une campagne de sensibilisation pour détruire les nids (intervention d'un apiculteur).



- Laurent Le Bideau, a proposé de faire appel à David Pujol, qui fabrique des pièges à frelons (10€ les5), à la charge de la mairie
- Pascal Bizern a soulevé le problème de l'accès à la Donnerie, en effet un désaccord est présent au sein du conseil quant à la réalisation des travaux du fait du montant du devis. Franck et Laurent se sont proposés de faire les travaux de dérivation à moindre coût.
- Patrick Ganchou a demandé des informations concernant les bornes électriques pour recharger les vélos et les voitures, à voir ultérieurement.
- Il a été demandé de remettre en place les piquets et la corde qui aident à la descente de la cascade de Fontfraiche.
- Un dysfonctionnement de l'éclairage du Barry a été constaté par les habitants. La programmation a été refaite semaine dernière.
- Une habitante propose une projection du film « En quête de sens » au foyer cet automne
- Pascal Bizern a parlé d'un projet culturel gratuit « Osez le théâtre », avec 3 représentations à des horaires différents le 7 novembre 2026, à préciser ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h17.

Le secrétaire de séance

Pascal Bizern

Laurent LE BIDEAU

Maire

Patrick BORREDON

Frank POIRIER

Elisabeth CAZORLA

Patrick GANCHOU

Martine ARTHOZOUL

Francine GAYRAUD

Yolande FRUTOS

Amina HOFFMAN

Benoît MONTEVERDE